

INFOS du Président

N°11/15
26/03/15

Mardi 31 mars : journée santé morte

L'unité syndicale se dessine **pour cette journée d'action** au moment où s'ouvre le débat public sur le projet de loi de santé à l'Assemblée nationale.

La FNMR se joint à ce mot d'ordre et vous encourage à l'appliquer au maximum pour témoigner de l'inquiétude et de la pleine implication des médecins radiologues. Je suis conscient du délai très court mais la décision a été prise par les syndicats représentatifs la semaine dernière et confirmée seulement le 25 mars.

Informez vos patients, nous avons besoin de leur soutien.

Rappelez-leur que ce projet de loi :

- Ne leur permettra plus de choisir leur médecin radiologue.

Pendant que vous faites une échographie, parlez-leur

Quand vous remettez les résultats ; expliquez leur :

- o Qu'ils seront obligés de donner leur RIB pour que la sécu prélève directement la franchise médicale sur leur compte
- o Que les IRM et les scanners seront attribués principalement dans les hôpitaux,
- o Etc. ...

Bref : une médecine à l'anglaise qui a fait ses preuves d'inefficacité !

Par ailleurs, nous vous joignons un argumentaire à diffuser rapidement à tous vos élus, il est capital que vous les rencontriez avant le vote de ce projet délétère pour la radiologie libérale (mi-avril).

Et bien entendu, continuez toute les actions que vous avez déjà entreprises :

- Pétitions pour les patients,
- Grève administrative,
- Grèves de la PDS le week-end,
- Toutes actions organisées localement

Nous devons défendre notre spécialité
Nous devons défendre notre liberté

Je compte sur vous.

Jean-Philippe MASSON
Président

PJ : Argumentaire

* * *